

Matières compostables

Pour vous simplifier la tâche, nous vous fournissons une liste simple des matières organiques à mettre dans le **bac brun**, c'est-à-dire les résidus de table (**usage domestique seulement**);

- Tout aliment cru ou cuit;
- Fruits, légumes et leurs pelures, épis de maïs;
- Aliments périmés;
- Produits laitiers (fromage, yogourt, etc.);
- Viandes et volailles;
- Poissons et fruits de mer (sauf huîtres et moules);
- Produits congelés;
- Pain, pâtes alimentaires, riz, céréales;
- Gâteaux, pâtisseries, tartes, muffins;
- Café moulu et filtre;
- Sachets de thé, tisane, infusion;
- Épices;
- Nourriture d'animaux domestiques;
- Coquilles d'œuf, de noix et écales d'arachides;
- Bonbons;
- Assiettes, serviettes et tissus de papier souillés par des matières alimentaires.



Tous les produits déposés dans le bac brun doivent être retirés de leur emballage. Les pellicules de plastique et le styromousse ne sont pas acceptés dans le bac brun. Ils vont dans la poubelle.

La majorité des emballages sont recyclables; mettez-les dans le bac bleu.

Les carcasses d'animaux provenant des abattoirs, des fermes et des poulaillers, les animaux morts, les résidus commerciaux ne vont pas dans le bac brun.



MRC de Montcalm

1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec)
J0K 2T0

Téléphone : (450) 831-2182
Télécopieur : (450) 831-2647

Courriel :
amenagement@mrcmontcalm.com

MONTCALM
PRÈS DE TOUT - PRÈS DE VOUS

MRC de Montcalm



Collecte des matières organiques



2007-2008

Point d'information

La politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998 – 2008 nous impose un taux de récupération de 60 % des résidus putrescibles (qui sont susceptibles de pourrir, ex.: déchets de table), pour atteindre l'objectif de 65 % des matières résiduelles qui doivent être détournées des sites d'enfouissement.

Source : Site internet de Recyc-Québec

Au printemps 2008, toutes les municipalités de la MRC de Montcalm feront la collecte des matières organiques. Cette dernière viendra certainement nous aider, car les matières compostables représentent 40 % des déchets qui se retrouvent sans les lieux d'enfouissement.

Tout déchet domestique de nature

Déchets compostables

alimentaire ou végétale que vous devez mettre dans votre bac brun (exemple : restes de table).



Le compostage

Le compostage est un procédé biologique naturel qui s'effectue dans des conditions contrôlées et qui transforme la matière organique en un produit stable ressemblant à de l'humus aussi appelé " compost ". Au cours du processus de compostage, plusieurs micro-organismes, dont des bactéries et des champignons, décomposent la matière organique en éléments plus simples. Le compostage est un procédé aérobie, ce qui signifie que les micro-organismes ont besoin d'oxygène pour faire leur travail.

Source : Site internet du Groupe EBI

Techniques du compostage

Il existe différentes techniques de compostage. On peut toutefois les séparer en deux (2) grands groupes, soit le compostage centralisé et le compostage domestique.

Le compostage centralisé se fait à l'échelle d'une ou de plusieurs municipalités. Les matières organiques produites par les citoyens sont prises en charge par le biais d'une collecte des matières organiques. Les matières recueillies sont transportées jusqu'à l'usine de tri-compostage. Après quelques semaines de mûrissement, les matières organiques deviennent un excellent compost prêt à être utilisé.

Comment participer à la collecte

Dans un premier temps, les déchets compostables peuvent être jetés dans un sac de plastique installé dans un contenant ou une poubelle dans la maison. Par la suite, ce sac ira dans votre bac brun à l'extérieur. Vous devez séparer les matières compostables de celles qui sont recyclables ou destinées à l'enfouissement.

Les sacs de plastique seront séparés des matières en usine puisque l'entrepreneur possède l'équipement nécessaire pour les vider. Cet équipement lui permet de recueillir le contenu des sacs pour procéder au compostage. **Ce n'est donc pas vous qui faites le compost. L'entrepreneur s'en charge!**

Le compostage, c'est une méthode de recyclage importante, à la maison et au travail, là où l'on utilise les matières organiques et où l'on crée des résidus. Environ 50 % des résidus organiques peuvent être utilisés pour le compostage! Le compostage, c'est non seulement un moyen rentable de réduire la quantité de résidus acheminés aux sites d'enfouissement, mais aussi une façon d'améliorer la texture et la fertilité du sol.

